



Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/03/2016

Publication : 03/03/2016

CERTIFIÉ CONFORME
Acte exécutoire le 3 mars 2016
Le Président



**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
MULHOUSE ALSACE AGGLOMERATION**
Sous la présidence de Jean-Marie BOCKEL
Président

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION
Séance du 29 février 2016

**65 conseillers présents (90 en exercice, 5 procurations)
Monsieur Nazon est désigné secrétaire de séance.**

DEBAT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2016 (050/7.10.2 /613C)

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, l'organe délibérant doit au cours des deux mois précédant le vote du budget, tenir un débat sur les orientations générales de ce budget.

La loi NOTRe du 7 août 2015 complète ces dispositions et prévoit que le débat s'appuie sur un document présenté par le Président de l'exécutif portant sur les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure de la dette.

Pour les EPCI de plus de 10 000 habitants comprenant au moins une commune de plus de 3 500 habitants, le document doit comporter également une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs. Il précise notamment l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail.

Le rapport annexé qui précise les enjeux financiers et les priorités de l'action communautaire pour le prochain exercice budgétaire, a pour objet de faciliter le débat sur les orientations budgétaires pour 2016.

P.J. : 1

CERTIFIÉ CONFORME
DELIBERATION EXECUTOIRE LE 03/03/16
Le Président

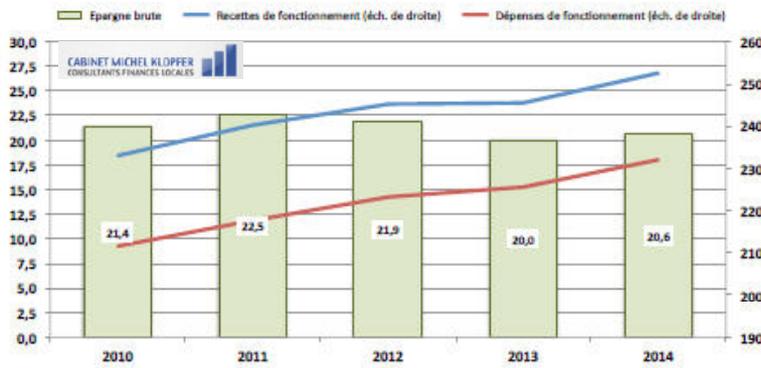
Jean-Marie BOCKEL

Débat d'orientation budgétaire 2016

2

**1. Une situation financière
correcte à fin 2014 avec
cependant un niveau d'épargne
insuffisant**

Evolution de l'épargne brute du budget consolidé (en M€)



- L'épargne brute est stable depuis 2010, rapportée à des recettes en progression modérée régulière, cette stabilité correspond à une baisse relative
- Le taux d'épargne se stabilise toutefois à 10,5% en 2014, un niveau encore supérieur au 1er seuil d'alerte (10%)

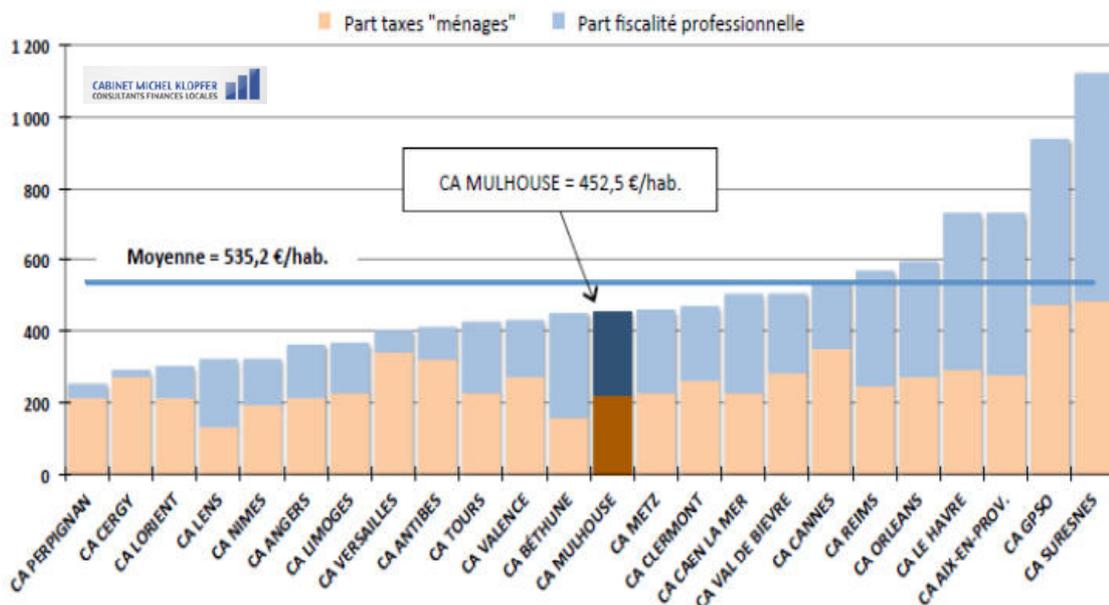
- Sans l'effet des hausses de taux fiscaux mises en œuvre depuis 2010 (fiscalité directe et versement transport), le taux d'épargne serait tombé à 6,5%, sous le second seuil d'alerte 7%

Evolution des taux d'épargne du budget consolidé

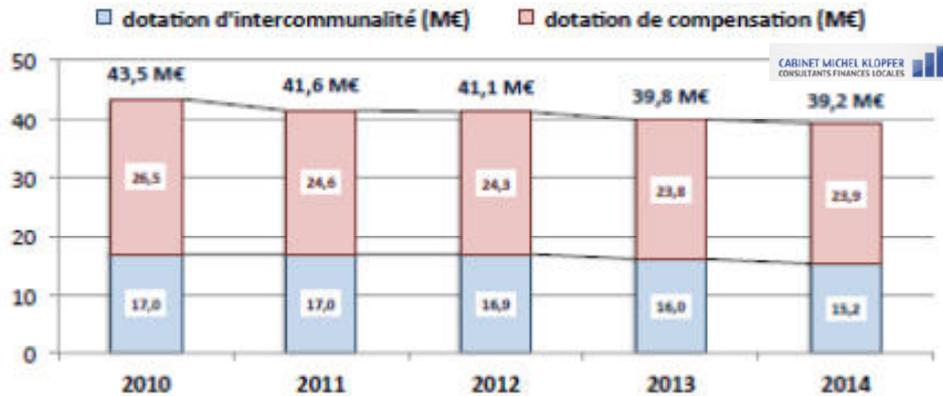


Un potentiel fiscal sous la moyenne

Potentiel fiscal des Agglos comparables 2015
(données fiscales 2014 en €/hab.)

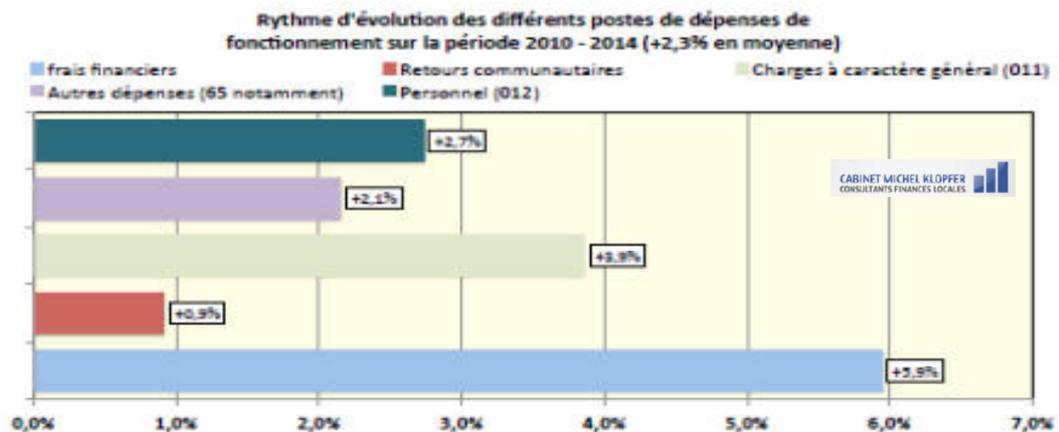


Une baisse importante de la DGF depuis 2010



- A périmètre constant (retraitement effet Wittelsheim pour 1 M€), la DGF a baissé de 5,3 M€ depuis 2010. Avec les mesures prises par l'Etat cette baisse va continuer jusqu'en 2017 avec une DGF qui devrait avoisiner les 27 M€ en 2018 (- 16,5 M€ par rapport à 2010)

Des dépenses de gestion en évolution de 2,3% par an

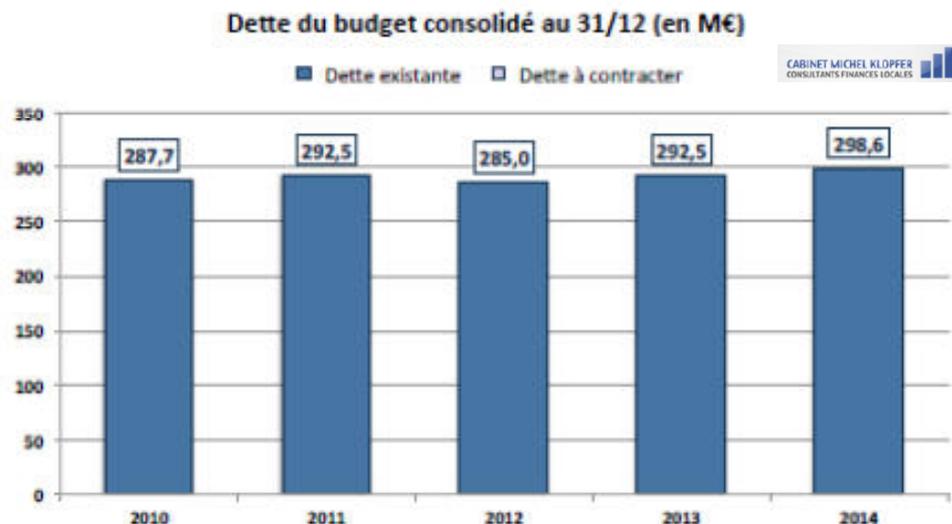


- Forte évol de la participation d'équilibre du BA des transports + 8,9 M€ entre 2010 et 2014
- Développement des services à la population (périscolaire et petite enfance qui génèrent des recettes substantielles : CAF, part des parents)
- Hausse des frais financiers liée à une hausse de l'encours de dette

Un ralentissement des investissements



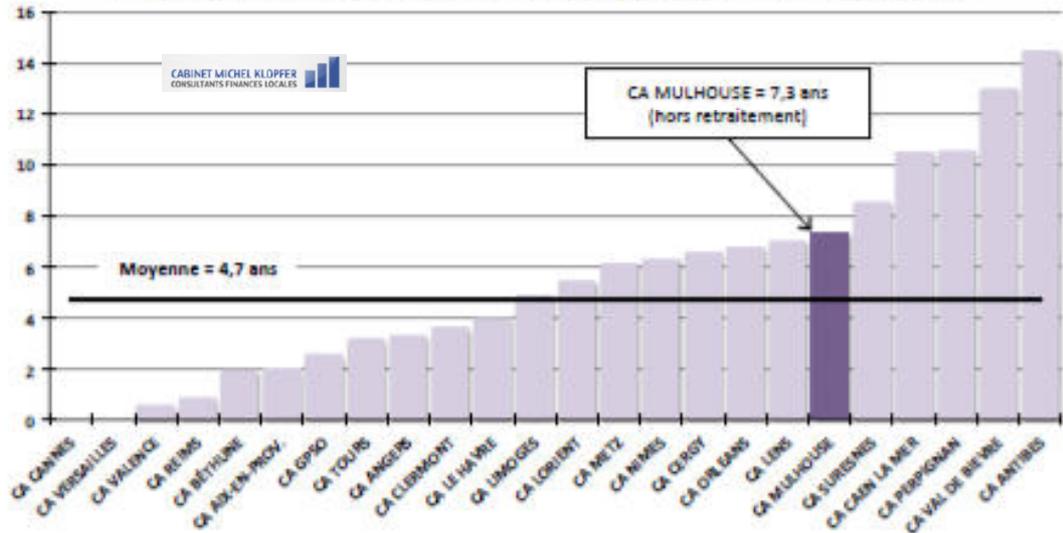
Une dette relativement stable grâce au désendettement du BA des transports



- L'endettement du BA des transports est passé de 227 M€ en 2010 à 188,8 M€ en 2014 (y/c les crédits bails)
- Sur la même période l'endettement du budget général est passé de 65 M€ à 109,8 M€

Un niveau de solvabilité correct pour le budget général mais insuffisant en consolidant avec le BA des transports

Capacité de désendettement 2014 des Agglos comparables (en années)



- A périmètre consolidé la capacité de désendettement atteint 14,5 années proche du seuil maximal d'alerte

2. Une dette équilibrée et maîtrisée

Au niveau du budget général

- Le recours à l'emprunt ressort en 2015 à 22,893 M€ ce qui porte l'encours à 131,4 M€ à la fin de l'exercice 2015
- Ce volume, légèrement inférieur à celui de 2014, égal à 23,859 M€, inclut les nouveaux emprunts mis en place dans le cadre de l'opération de désensibilisation de l'emprunt indexé sur le cours de change EUR/CHF (DUAL) conclu en 2006
- Cette opération, réalisée le 1^{er} septembre 2015, s'est concrétisée par la mise en place d'un nouveau contrat de prêt de 15,4 M€ (assorti d'une aide du fonds de soutien de 1,8 M€) composé de trois prêts :
 - **2,750 M€ destinés au refinancement du DUAL**
 - **2,650 M€ destinés au refinancement d'une partie de l'indemnité de remboursement anticipé (IRA)**
 - **10,0 M€ affectés au financement des investissements 2015 (lié essentiellement à l'acquisition du site DMC pour un montant de 8,9 M€ dans le cadre de l'apurement de la concession RUDIE confiée à CITIVIA)**

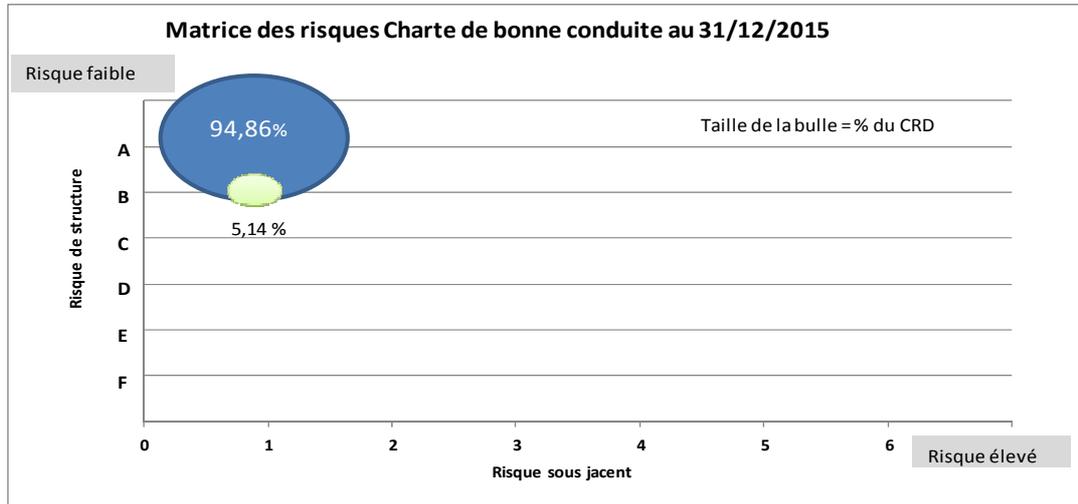
Les caractéristiques des contrats réalisés en 2015 sont les suivantes :

SFIL	15,4 M€, dont 2,750 M€ de refinancement du DUAL sur 10 ans et 4 mois à 3,29 % fixe, 2,650 M€ sur 10 ans à 3,29 % fixe, et 10,0 M€ sur 20 ans à 2,78 % fixe
Caisse d'Epargne	5 M€ à 1,80 % fixe sur 20 ans
Crédit Agricole	5 M€ à EURIBOR 3 mois + 0,98 % sur 20 ans
CAF	0,243 M€ sans intérêts (M.A. Les Sirènes et M.A. Fritz)

- Le coût de l'endettement (intérêts / encours de la dette) ressort à 2,6 % à fin 2015, contre 2,8 % à fin 2014
- A fin 2015, la structure d'endettement est équilibrée entre taux fixes, taux variables et produits structurés, avec 56,28 % de taux fixes classiques, 38,58 % de taux variables classiques et 5,14 % de produits structurés

Au niveau du budget général

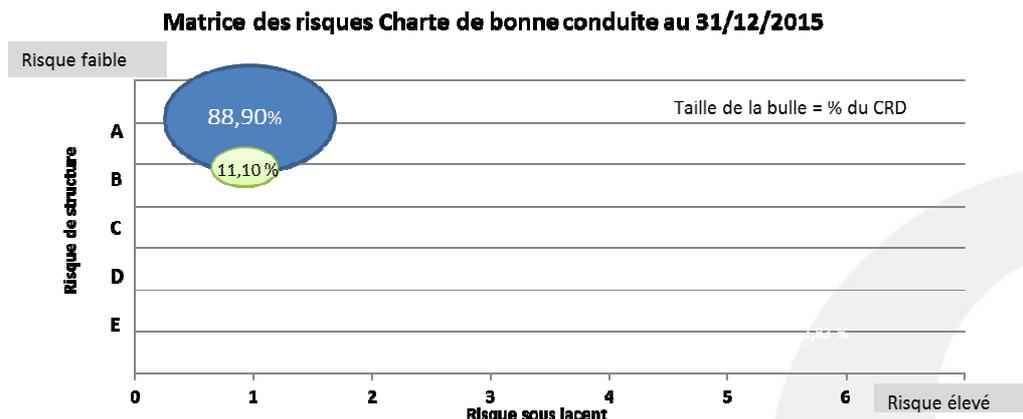
- Avec 94,86 % de produits non structurés, m2A se situe au-dessus de la moyenne des collectivités de sa strate (91,5 %)
- Le taux moyen de la dette ressort à 2,70 %, contre 3,19 % au 31/12/2014
- Au 31/12/2015, l'encours des prêts structurés représente 5,14 % de l'encours total (contre 9,0 % au 31/12/2014, 18,0% au 31/12/2013, et 19,0% au 31/12/2012)



Au niveau du budget annexe des transports

- L'encours du budget annexe des Transports Urbains s'élève à 113,5 M€ au 31/12/2015, contre 123,0 M€ au 31/12/2014, **soit un désendettement de 9,5 M€.**
- Sa répartition est la suivante :

Type	Encours	% d'exposition	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Fixe	38 120 525 €	33,58%	3,90%
Variable	28 549 998 €	25,15%	0,03%
Livret A	34 251 222 €	30,17%	1,42%
Barrière	12 600 000 €	11,10%	3,71%
Ensemble des risques	113 521 744 €	100,00%	2,16%



Au niveau du budget annexe du chauffage urbain

- La dette se compose de six emprunts tous classés en 1A sur l'échelle des risques pour un encours égal à 12,2 M€ au 31/12/2015, contre 13,3 M€ au 31/12/2014.
- Le taux moyen de la dette ressort à 2,49 % contre 2,84 % au 31/12/2014.
- La répartition par type de risque est la suivante :

Type	Encours	% d'exposition	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Fixe	4 985 610 €	41,03%	3,95%
Variable	6 366 667 €	52,39%	1,19%
Livret A	800 000 €	6,58%	3,74%
Ensemble des risques	12 152 276 €	100,00%	2,49%

3. Une masse salariale qui évolue en fonction de la structuration de m2A et du développement du péricolaire

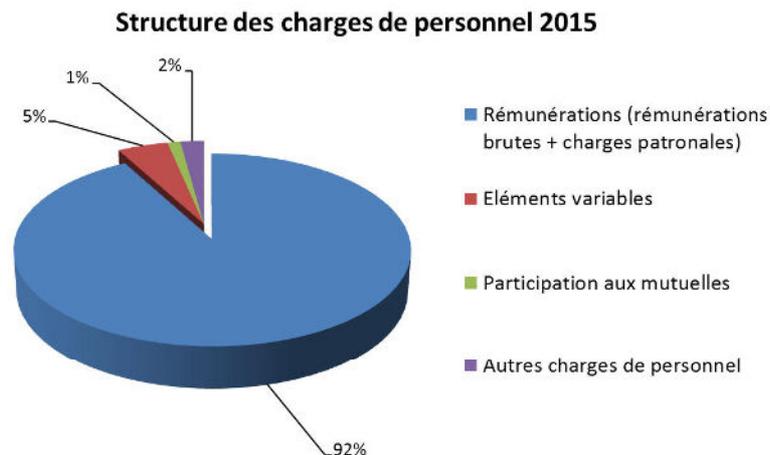
- L'évolution des charges de personnel est marquée par la création de m2A en 2010 puis par le développement du service périscolaire

En M€	CA 2009	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015
Total des charges de personnel	46,60	54,30	55,69	56,91	58,39	60,51	62,33
<i>Retraitement chgmt de comptab participations mutuelles</i>						-0,69	-0,74
Total à périmètre constant	46,60	54,30	55,69	56,91	58,39	59,83	61,59
<i>Evolution</i>		16,5%	2,6%	2,2%	2,6%	2,5%	2,9%
Dont services mutualisés	18,35	19,91	19,90	20,20	19,93	20,05	20,10
<i>Evolution</i>		8,5%	0,0%	1,5%	-1,3%	0,6%	0,3%
Dont services communautaires	28,24	34,39	35,79	36,72	38,47	40,47	42,23
<i>Evolution</i>		21,8%	4,1%	2,6%	4,8%	5,2%	4,4%

- A travers le dispositif de mutualisation mis en place avec la ville de Mulhouse, m2A perçoit annuellement un remboursement des frais de mutualisation

	CA 2009	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015
Part de la mutualisation à la charge de m2A	37,9%	46,7%	46,0%	47,1%	46,8%	47,3%	48,3%
Part de la mutualisation à la charge de Mulhouse	62,1%	53,3%	54,0%	53,0%	53,2%	52,7%	51,7%
Montant reversé par Mulhouse	11,39	10,61	10,74	10,69	10,60	10,56	10,40

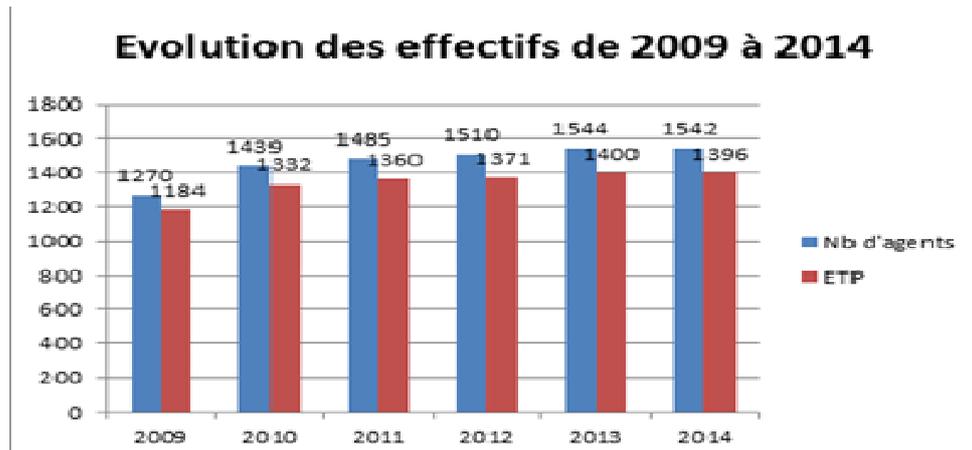
- La structure de la masse salariale pour l'exercice 2015 se présente de la manière suivante :



- Pour l'exercice 2015 les avantages en nature octroyés par la collectivité sont les suivants :

Logement	Véhicule	Repas
56 385	5 825	4 892

- **Un effectif qui tend à se stabiliser**



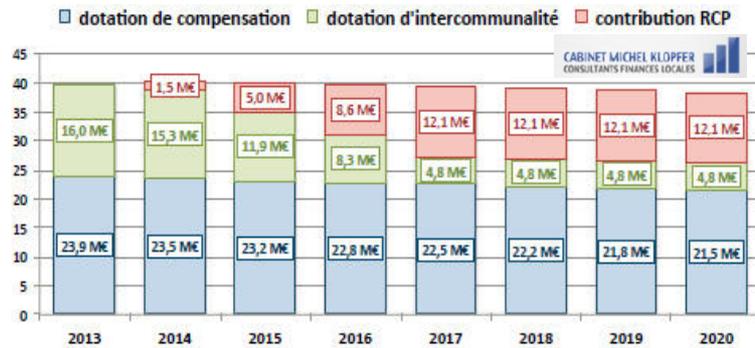
- **Entre 2009 et 2013, m2A a enregistré une hausse globale de ses effectifs de 272 agents correspondant à 212 ETP. En 2014 on constate toutefois une stabilisation**
- **L'augmentation d'effectif est principalement liée au développement de l'activité périscolaire, à la reprise en régie propre d'une structure de petite enfance et aux transferts de compétences et/ou d'équipements opérés (centrales thermiques, équipements sportifs,...)**

4. Un contexte toujours extrêmement contraint du fait de la baisse des dotations de l'Etat et de l'absence de marges de manœuvre budgétaire

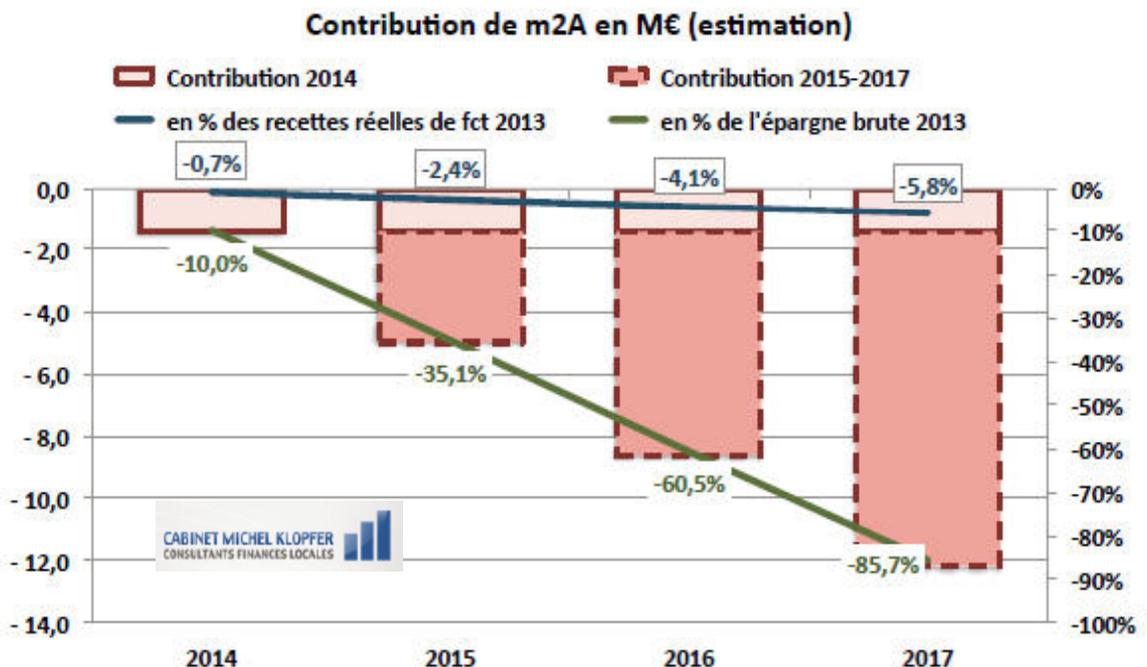
- La mesure décidée en 2015 par l'Etat en matière de contribution des collectivités locales au redressement des finances publiques est confirmée en 2016, cela représentera pour m2A une baisse de DGF d'un montant cumulé de 27,2 M€ à l'horizon 2017

En M€	2014	2015	2016	2017
Contribution - effort 2014	1,4	1,4	1,4	1,4
Contribution - effort 2015		3,6	3,6	3,6
Contribution - effort 2016			3,6	3,6
Contribution - effort 2017				3,6
Contribution effort annuel cumulé	1,4	5,0	8,6	12,2
Contribution totale cumulée	1,4	6,4	15,0	27,2

- Pour 2016, la baisse représente 8,6 M€



- La ponction annuelle sur les recettes de m2A qui devrait avoisiner les 12,2 M€ en 2017 représente près de 6% des recettes de fonctionnement et 86% de l'épargne brute dégagée en 2013 par le budget principal



- **Les autres mesures significatives de la loi de finances pour 2016**

- Le PLF 2016 initial avait introduit une réforme en profondeur de la DGF. La mesure a été décalée au 1er janvier 2017 – La structure de cette réforme apparaît comme étant défavorable pour m2A
- Relèvement du seuil d'assujettissement au VT à 11 salariés au lieu de 9. Manque à gagner de 0,75 à 1,5 M€ pour m2A avec un mécanisme de compensation
- L'extension de l'éligibilité au FCTVA des «dépenses d'entretien du patrimoine des collectivités »
- L'assouplissement de normes comptables correspondant d'une part à l'allongement de durées d'amortissement et d'autre part à des suppressions d'obligations d'amortissement de subventions d'équipement

- **Les autres ressources majeures enregistreront de faibles évolutions voire des baisses en raison :**

- De la dotation de compensation (23,2 M€) en recul depuis 2012 (-1,6% / an) à périmètre constant et qui devrait enregistrer une nouvelle baisse de l'ordre de 1,5% en 2016
- De la progression des bases des impôts économiques (CFE, CVAE, TASCOM, IFER, Taxe de séjour,...) très incertaine car dépendante de l'activité économique
- Du faible dynamisme des bases fiscales des impôts ménage (TH, TF, TEOM)
- Du désengagement progressif de la CAF en matière de périscolaire et de petite enfance

	CA 2014		
CFE	28,3		Evolution modérée des différentes bases fiscales entre 0 et 1,5 %
CVAE	14,1		
TASCOM	3,6 M€		
Taxe de séjour	0,5		
IFER	0,8 M€		
Impôts ménages (taxe d'habitation, taxes foncières)	27 M€		Evolution physique très modérée et évolution forfaitaire décidée en loi de finances de 1%
TEOM	34,3 M€		
Dotation de compensation (ex CPS)	23,2		En baisse de l'ordre de 1,5 %
Participation de la CAF - périscolaire et petite enfance	9,3 M€		Stagnation voire légère baisse liée au désengagement progressif annoncé par la CAF

• **Au niveau des dépenses de fonctionnement les constats suivants s'imposent :**

- La structure de charge de m2A en raison des compétences exercées (services à la population, transports urbains,...) est très rigide et fortement dépendante de variables exogènes (évol des charges de personnel, indexation des DSP, évol des coûts de l'énergie,...)
- D'importants efforts d'économie et de maîtrise des charges ont déjà été mis en œuvre au cours des dernières années, notamment à travers le pacte fiscal initié en 2013
- Seules des remises en cause de services ou niveau de services permettraient d'améliorer encore de façon significative la maîtrise des charges

5. Les priorités 2016

L'année 2016 : une année de transition pour le paysage institutionnel local et notre intercommunalité suite à la réforme territoriale engagée ces dernières années

- **1ère année de fonctionnement de la Grande Région:** mise en place progressive des nouvelles relations du couple Région – m2A (contrat de plan Etat-Région)
- **Extension du pôle métropolitain Strasbourg-Mulhouse à Colmar**
- **Finalisation du schéma départemental de coopération intercommunale:** extension du périmètre de m2A à la communauté de communes Porte de France Rhin Sud est envisagée
- **Evolutions des compétences des communautés d'agglomération:** élargissement de la compétence économique et PLU intercommunal (2017), GEMAPI (2018), eau et assainissement (compétences obligatoires au plus tard en 2020)

Dans ce contexte d'évolution en profondeur pour les intercommunalités, 2016 sera une année de réflexion :

- **Vers un nouveau projet d'agglomération:** construire une nouvelle ambition commune pour notre agglomération, avec en particulier un **approfondissement de la stratégie économique**
- **Gouvernance et territorialisation:** ouvrir le chantier sur de nouvelles formes de gouvernance politique et d'organisation opérationnelle et consolider le couple communes-communauté
- **Communauté urbaine :** préparation des préalables (projet, gouvernance...) à la réflexion sur un éventuel passage en communauté urbaine

Avant la refonte du projet d'agglomération qui sera engagée cette année, ce débat d'orientation budgétaire est le 5^{ème} qui s'articule autour des priorités suivantes:

- **Un territoire performant** pour favoriser la création d'emplois et renforcer la compétitivité de l'agglomération
- **Un territoire responsable** pour préserver le cadre de vie et préparer la transition durable de l'agglomération
- **Un territoire solidaire et attractif** pour conforter l'offre de service et contribuer au lien social dans l'agglomération

A. Un territoire performant

- **Aménagement des espaces et développement économique et de l'emploi** : mise en place du syndicat relatif aux ports Mulhouse-Rhin, démarche stratégique sur les zones d'activités économiques, Quartier d'affaires Gare, KM0, Marie-Louise, Parc des Collines, Amélie, DMC-Open parc, gestion prévisionnelle dynamique des emplois et des compétences...
- **Innovation** : campus Industrie 4.0, French Tech, soutien aux projets innovants, structuration de la filière numérique, matériaux composites et de la croissance verte (économie circulaire et écologie industrielle), accompagnement des nouvelles économies (créatives, collaboratives...)
- **Université** : poursuite des travaux du Learning Center, soutiens aux projets d'équipements scientifiques...
- **Tourisme** : soutien aux musées et à l'OTC, poursuite des investissements au parc zoologique et botanique: enclos asiatique, jardin des plantes géantes, nouvel espace séminaire dans l'espace grand Nord
- **Stratégie économique**: travail autour du projet d'agglomération et entrée dans l'ADIRA - agence de développement d'Alsace

B. Un territoire responsable

- **Transports** : préparation de la future DSP, stratégie liaisons ferroviaires, compte mobilité, diversification de la flotte transports en commun, covoiturage, borne de recharges électriques
- **Energie** : mise en œuvre des premières actions du plan stratégique et opérationnel de la transition énergétique: mobilisation des acteurs, énergie renouvelables (raccordement des Hôpitaux à la centrale de l'Illberg...), mise en place de la plateforme locale du service public de l'efficacité énergétique, stratégie de maintenance...
- **Déchets et propreté** : poursuite du développement de la collecte sélective et du programme de prévention des déchets, plan propreté 2020
- **Biodiversité et agriculture durable**: renforcements des circuits-courts, états des lieux et promotion de la biodiversité

C. Un territoire solidaire et attractif

- **Habitat et logement** : bilan PLH et nouvelles orientations, dernière année du programme (Habiter mieux- louer mieux), évaluation et préparation d'un nouveau programme, lancement opérationnel du programme de réhabilitation thermique des logements sociaux, 2^{ème} année du nouveau contrat de ville et lancement du protocole de préfiguration NPNRU
- **Périscolaire** : créations et extensions de nouveaux sites au cours de cette année: Dietwiller, Wittenheim, Reiningue, travaux programmés à Mulhouse, Pulversheim et Staffelfelden
- **Petite enfance** : mise en réseau des inscriptions et travaux de rénovation dans différents sites, extension de l'Eglantine à Riedisheim et de la Ribambelle à Pfastatt, poursuite de travaux à l'AFSCO, étude de faisabilité de la Grande Ourse à Illzach.
- **Sports et équipements communautaires** : base de canoë à Riedisheim rénovation du stade nautique de l'Illberg et du centre sportif régional, et de la piste d'athlétisme à Pulversheim
- **Action de cohésion sociale:** mise en œuvre de la nouvelle stratégie territoriale de prévention et de sécurité

6. Les orientations budgétaires

A l'occasion de budget 2015 les orientations suivantes ont été retenues pour la période 2015 – 2020 par l'affirmation du choix de la préservation des services rendus à la population en agissant :

- **Prioritairement sur la maîtrise des dépenses de gestion**
- **Sur la progression des ressources fiscales**
- **Sur une baisse du volume des investissements sur la période de l'ordre de 20%**

Les charges à caractère général (30 M€) devraient rester stables en 2016 après une baisse de l'ordre de 4% en 2015

- **La maîtrise de ce poste de charge est rendue possible par :**
 - la généralisation du budget global par pôle qui facilite la maîtrise des dépenses et des recettes par activité
 - d'importants efforts de maîtrise des dépenses (fournitures, moyens généraux, réorganisations internes, prestations,...)
 - le niveau relativement modéré des coûts de l'énergie
- **Et ceci malgré :**
 - les contraintes réglementaires et normatives de plus en plus contraignantes
 - les indexations des participations encadrées par les marchés et les DSP

Les charges de personnel ne devraient progresser que de l'ordre de 1,5% ce qui représente une économie de 0,7 million d'euros soit l'équivalent de 20 à 25 postes

- **La maîtrise des charges de personnel (62,3 M€) est indispensable malgré les progressions qui s'imposent à nous**
- **Les décisions prises au plan national, le GVT et diverses mesures locales conduisent à une augmentation automatique de 2,4 %**
- **Ramener cette progression de 2,4% à 1,5% suppose que dans le cadre du dialogue social continu mis en œuvre dans la collectivité soit définies les mesures susceptibles de répondre à certaines attentes des agents (Amélioration du Régime Indemnitaires, accompagnement de la mobilité, prévention des risques psycho-sociaux, adaptation des postes de travail,...)**

Les charges de personnel ne devraient progresser que de l'ordre de 1,5% ce qui représente une économie de 0,7 million d'euros soit l'équivalent de 20 à 25 postes

- **Tout en conduisant un plan strict de maîtrise des effectifs et de la masse salariale**
 - aucun recrutement sauf nécessité de service et remplacement partiel des agents quittant la collectivité avec pour objectif premier de maintenir nos niveaux de services
 - au 1er janvier 2016, la collectivité verra le temps de travail augmenter de 42 heures par an et par agent
 - la mise en œuvre de cette augmentation a été déclinée sur l'ensemble des pôles et des secteurs d'activité dans un souci d'efficacité du service public

Un effort de modération sera demandé à nos partenaires extérieurs (organismes de regroupement et associations)

- **Les participations au SIVOM (15,5 M€) pour le traitement et la collecte sélective n'augmenteront pas en 2016**
- **Les subventions périscolaire et petite enfance (12,8 M€) évolueront de moins de 1% en 2016**
- **Les autres subventions (6 M€) resteront inchangées**
- **La participation d'équilibre au budget annexe des transports (21,8M€) sera stable**

En matière d'investissement il nous apparaît indispensable de concilier l'atteinte de nos objectifs en matière de santé financière avec :

- Notre volonté de poursuivre les investissements incontournables pour renforcer l'attractivité de l'agglomération
- La nécessité de soutenir l'activité économique à travers le contexte de crise
- La programmation des investissements sur la période 2016 - 2020 tient compte de la décision prise en 2015 de réduire de 20% le volume des investissements à réaliser sur la période

- L'effort net d'équipement plafonne à 37 M€ en 2015-2016 avant de revenir progressivement vers 20 M€ par an à l'horizon 2020
- 171 M€ d'investissements drainant 21,6 M€ de subventions sont programmés sur 2016-2020

Budget principal Réalizations au CA en M€	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	Moyenne 2014-2020	Total 2014-2020
avances financières (cpte 26/27)	1,42	0,51	0,28	0,22	0,20	0,20	0,20	0,43	3,0
investis. directs en AP/CP (cpte 20/21/23)	17,78	22,28	20,48	19,36	9,49	7,50	7,22	14,87	104,1
acquisitions foncières (cpte 21)	3,40	2,21	1,55	1,19	0,99	0,88	0,82	1,58	11,0
autres investis. directs (cpte 20/21/23)	2,57	2,69	9,48	6,98	6,11	5,81	5,70	5,62	39,4
fonds de concours (cpte 204)	12,86	8,88	8,83	9,79	7,27	6,44	6,20	8,61	60,3
Dépenses d'investissement totales	38,0	36,6	40,6	37,5	24,1	20,8	20,1	31,1	217,8
Recettes de subventions (cpte 13)	3,85	6,24	8,12	7,73	2,81	1,55	1,39	4,53	31,7
FCTVA (cpte 10222)	2,73	3,35	4,01	3,53	2,09	1,78	1,73	2,75	19,2
Remboursement d'avances (cpte 26/27)	0,33	0,12	0,06	0,05	0,05	0,05	0,05	0,10	0,7
Opérations pour compte de tiers (cpte 451)	3,55	0,89	0,22	0,06	0,01	0,00	0,00	0,67	4,7
Effort d'équipement net	27,6	26,0	28,2	26,2	19,1	17,5	17,0	23,1	161,5
Budget transport Réalizations au CA en M€	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	Moyenne 2014-2020	Total 2014-2020
investissements directs	4,28	9,79	7,39	3,80	3,61	3,61	3,43	5,13	35,9
subventions d'investissement versées	0,98	1,16	1,11	1,51	1,26	1,17	1,22	1,20	8,4
Dépenses d'investissement totales	5,3	10,9	8,5	5,3	4,9	4,8	4,6	6,3	44,3
Recettes de subventions (cpte 13)	0,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,08	0,6
Effort d'équipement net	4,7	10,9	8,5	5,3	4,9	4,8	4,6	6,2	43,7
Budget principal + Budget transport Réalizations au CA en M€	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	Moyenne 2014-2020	Total 2014-2020
Effort d'équipement net	32,3	36,9	36,7	31,5	24,0	22,2	21,6	29,3	205,2

7. Conclusion : Dans un contexte inédit de forte baisse des dotations de l'Etat, de maintien des services rendus à la population et d'un niveau d'investissement qui préserve l'activité économique et les enjeux de développement de l'agglomération, le budget 2016 nécessite :

- le maintien de nos efforts d'économie

- et une hausse de la fiscalité à minima conforme à nos décisions arrêtées en 2015